

Entrevue avec la Direction de l'ESI de Nemours du 09 février 2012

Une délégation de la sous-section a souhaité rencontrer ce matin la Direction de l'ESI de Nemours sur deux sujets: la campagne 2042 2012 et les réunions d'information relatives au nouvel espace professionnel unifié.

Campagne 2042

Nous avons demandé à Mr Ricou s'il avait eu des instructions pour recruter moins de vacataires cette année.

La Direction nous a indiqué que la campagne 2012 sera menée dans les mêmes conditions que les années précédentes: elle fera appel dans un premier temps au volontariat interne (les agents ont jusqu'au 17 février pour répondre). Viendra ensuite le recrutement de vacataires, l'expression des besoins a été faite en début d'année en légère hausse par rapport à 2011.

La Direction n'a eu aucune instruction lui demandant de recruter moins de vacataires.

Réunions d'information relatives au nouvel espace professionnel unifié

Ces réunions ont été présentées dans certains services comme « obligatoires », la position de la sous-section de Nemours n'est pas d'appeler au boycott de ces réunions ni d'appeler les agents à s'y rendre.

La Direction a précisé que ces réunions n'étaient pas « obligatoires » mais « vivement recommandées », ce n'est pas la même chose.



B

Brèves
Quelques info rapides sur lesquelles nous reviendrons dans nos prochaines Tribunes...

Grève du 2 février

37.72% de grévistes à l'ESI de Nemours, 30% à la DiSI, 27% à la DGFIP.

Journée de carence

La loi est parue le 28 décembre (loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012): pour rappel, un fonctionnaire ne serait plus rémunéré le premier jour d'un congé maladie.

Jours maladie et ARTT

La loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 (décidément, les fins d'années sont propices aux coups bas!) précise que pour les fonctionnaires les congés maladie ne peuvent générer des jours RTT. Conséquence: un congé maladie provoquera la perte de jour(s) RTT (ex: 1 jour RTT pour 17 jours de maladie).

La circulaire d'application ne saurait tarder avec une application au ...30 décembre 2010 !

Pensions

Un « nouveau » dispositif issu de la loi Sarkozy-Fillon modifie la prise en charge de bonifications pour enfant nés pendant l'activité dans le secteur privé, de manière très défavorable... Nous y reviendrons...

8e échelon agents C

La pétition à l'initiative de la CGT circule, n'oubliez pas de la signer, nous sommes tous concernés du cadre C au cadre A, et plus...

